

Ecrit par le 5 juillet 2024

Grâce à la BA 115, le Pays d'Orange survole l'économie du haut Vaucluse



La BA 115, Base aérienne-Caritat fait partie de la vie des riverains d'Orange et de ses voisins depuis 1939. C'est le carpentressien Edouard Daladier, successivement maire, député, ministre et président du Conseil qui l'a inaugurée en 1939. Depuis, son ciel a vu les Fouga-Magister, Mystère, Jaguar, Mirage F1, III ou 2000 et les Alafjet de la Patrouille de France, basés à Salon de Provence, se déplacer en formation 'Diamant' ou 'Cœur transpercé d'une flèche' à l'occasion de défilés aériens de prestige que le monde entier nous envie.

Les Rafale remplaceront les Mirage en 2024

Le dernier avion de combat, le Mirage 2000C (RDI) a été retiré du service en juin dernier à Orange (après 34 ans de longs et loyaux services), à l'issue d'une cérémonie à laquelle assistaient des centaines de pilotes et mécaniciens, de leurs familles et amis et d'écoliers et collégiens venus des communes alentour. Il sera remplacé fin 2024 par le Rafale. En attendant, de lourds travaux sont en cours pour accueillir le nouvel avion de chasse de l'Armée de l'Air et propulser la BA 115 dans le XXI^e siècle.

Ecrit par le 5 juillet 2024

250M€ d'investissements

D'ici 2026, ce sont 250M€ qui seront investis dans la modernisation des installations, un chantier programmé sur plusieurs tranches et sur environ 250 hectares sur les 371 que compte globalement la Base. Le Colonel Guillaume Deschamps qui est aux commandes depuis juillet 2022 supervise cette rénovation. "Il y a deux types de travaux, le vertical 'bâtimentaire' (les hangars, les ateliers moteurs à réaction, les immeubles de bureau, de simulateurs de vols, le mess des officiers) et l'horizontal (piste de décollage et atterrissage, voirie de roulement, réseaux souterrains, éclairage des balises lumineuses, aires de lavage, parkings, nouvelle piste d'athlétisme)."



Le colonel Deschamps, commandant de la BA 115 d'Orange-Caritat depuis l'été 2022. ©Armée de l'air et de l'espace

Pour accueillir les deux escadrons de Rafale l'an prochain, le premier site militaire de Vaucluse va refaire le tarmac et la piste de 2 400 mètres. Le gros œuvre du mess de 3 400m² est reconstruit, suivront les finitions intérieures (avec cuisine, café, restaurant, self-service, accueil VIP, bureaux, sanitaires, vestiaires) réalisées par Les Travaux du Midi. Ce sont eux qui ont démolé, déplombé et désamianté les locaux vétustes d'après-guerre.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Avec une totale préoccupation environnementale, un cadre paysager, un captage de la nappe phréatique, un dispositif de récupération de la chaleur, une centrale de traitement des flux d'air frais et d'air vicié, une pompe à chaleur pour limiter, par temps de canicule, la consommation d'énergie. Et c'est tout un écosystème qui s'organise autour.

3 000 emplois directs

A commencer par le personnel, des effectifs qui dépassent les 3 000 emplois quand on recense les 1 750 militaires d'active, les 80 civils, les 200 réservistes, les pilotes de chasse et d'hélicoptères 'Fennec', les tireurs d'élite et les commandos de parachutistes qui viennent passer une à plusieurs semaines à Caritat pour s'entraîner. Sans oublier leurs familles, leurs enfants, ce qui fait grimper les chiffres à 5 000 personnes environ et induit crèches, écoles, parkings, logements, commerces, besoins de santé, de loisirs, de culture et donc retombées socio-économiques majeures.

La base reste opérationnelle malgré les chantiers

Pendant la durée du chantier, la base conserve sa mission souveraine de veiller à la sûreté aérienne du territoire français et de sa population et de neutraliser toute intrusion aérienne ennemie ou dangereuse avec des avions et des pilotes de chasse de Saint-Dizier, Mont-de-Marsan et Orange. Ils sont en état d'alerte permanent et capables de décoller en quelques minutes pour dissuader, éventuellement par des tirs de semonces, tout aéronef de survoler les sites sensibles comme les centrales nucléaires, les aéroports, les ports, les zones industrielles classées 'Seveso' ou les barrages.

Ecrit par le 5 juillet 2024



Le nouveau mess de la BA115 est en cours d'achèvement. ©Armée de l'air et de l'espace

La BA 115, un sujet qui fait du bruit

Un sujet, toutefois, électrise les relations entre la BA 115 et les riverains, le bruit induit par le décollage et l'atterrissage des avions de chasse pour leur entraînement. Dans le cadre de 'La loi de programmation militaire 2019-2025', une révision du PEB (Plan d'exposition au bruit) qui date de 1985 a été lancée. La méthode, initiée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) fait apparaître 3 zones soumises à des contraintes d'urbanisme et classées par zones d'exposition aux nuisances sonores.

A l'initiative de la Préfecture de Vaucluse, une commission consultative s'est réunie avec les élus, associations de défense des riverains et professionnels de l'aéronautique. Résultat : on est passé de 5 à 6 communes concernées (Camaret, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan et désormais Uchaux). Ce périmètre de restrictions urbanistiques, fixé par arrêté préfectoral du 16 août 2022, est passé de 2 150 hectares impactés à 3 300ha et touche 3 850 habitants supplémentaires (+8%), mais ces zones sont majoritairement agricoles et peu urbanisées, donc peu habitées, est-il précisé dans le document.

Ecrit par le 5 juillet 2024



Si les Mirage 200 ont quitté cet été la BA 115 après 34 ans de service, les hélicoptères Fennec veillent sur le ciel vauclois en attendant l'arrivée des Rafale annoncée pour 2024. ©Armée de l'air et de l'espace

10% de l'emploi local

A la croisée des chemins, des autoroutes A7 et A9, du Rhône et du Ventoux, à la confluence de trois régions Sud-Occitanie-Auvergne Rhône Alpes, le Pays d'Orange possède cette pépite, la BA 115, qui concentre 10% de l'emploi local et bénéficie du prestige qui enveloppe ces héros, les pilotes de chasse (dont le nouveau succès du film 'Top Gun, Maverick' avec Tom Cruise ne devrait pas altérer l'image, bien au contraire !).

Deux espèces protégées sur le site de Caritat

Enfin côté environnement, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels et de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), deux espèces protégées vivent sur la base : l'outarde canepetière, genre de poule-faisane qui dispose d'un refuge au milieu des hautes herbes qui bordent le tarmac et le crapaud calamite, un amphibien qui prospère en lisière des landes et mares de Caritat.

Écrit par le 5 juillet 2024



Deux espèces protégées vivent sur la base aérienne d'Orange : l'outarde canepetière (sur la photo) et le crapaud calamite. ©Armée de l'air et de l'espace

Le patron de la BA 115, le colonel Deschamps insiste "Nous vivons ici, en famille, nous faisons tout pour limiter les nuisances sonores, il en va de notre qualité de vie. Mais il en va aussi de notre sécurité à tous. Nos plans de vols sont draconiens. Nos pilotes doivent être opérationnels jour et nuit, avec toutes les menaces qui nous entourent et Orange est une incontournable sentinelle du ciel."

La Cove : premier bilan pour Jacqueline Bouyac après 100 jours de présidence

Ecrit par le 5 juillet 2024



Elue à la présidence de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) en juillet dernier, Jacqueline Bouyac dresse un premier bilan et évoque les projets à venir cette année.

Première femme à avoir pris la tête de la Cove le 15 juillet 2020, Jacqueline Bouyac a souhaité casser les codes. Plutôt que de faire le choix d'une gouvernance où les décisions viendraient uniquement 'd'en haut', la nouvelle présidente a préféré associer dès le départ tous les maires aux décisions que ce soit en instaurant une charte de gouvernance afin de clarifier les rôles respectifs des communes et de la communauté ou en allant à la rencontre des maires des 25 communes de l'agglomération pour échanger avec eux sur leurs projets et leurs attentes vis-à-vis de l'intercommunalité. « Je suis l'élue de toutes les communes, précise Jacqueline Bouyac. J'ai rapidement mis en place des réunions entre vice-présidents afin qu'ils puissent présenter leur travail aux autres et j'ai également rencontré les agents des différents services de la Cove afin de recueillir leurs doléances. »

Soutenir l'activité économique sur le territoire

Souhaitant faire du développement économique l'une de ses priorités, la nouvelle présidente s'est rendue à la rencontre des associations et groupements d'entrepreneurs du territoire (Gare numérique, RILE, Carpensud, Fédération du BTP de Vaucluse) afin de prendre connaissance de leurs projets et souhaite créer des synergies avec d'autres intercommunalités comme celle de Ventoux Sud. Inscrivant sa présidence dans l'action et la proximité, Jacqueline Bouyac a multiplié les visites sur le terrain : sur le parc d'activité du Piol (Mazan), au sein de l'entreprise Grases Agencement Menuiserie (Modène) ainsi

Ecrit par le 5 juillet 2024

qu'à l'usine de plaques de plâtre Etex (Siniat) à Carpentras qui prévoit une extension de ses locaux avec la création de 80 nouveaux emplois d'ici 2023. Dans le cadre de l'aménagement des stations du Mont Ventoux, dont la Cove a désormais la compétence, Jacqueline Bouyac a annoncé tenir des réunions avec les partenaires financiers (Région Sud, Département de Vaucluse) et avoir sollicité le président de la Région Sud Renaud Muselier sur la nécessité de pouvoir rouvrir les stations de ski. Enfin, en raison de l'accentuation de la crise sanitaire qui met à mal de nombreuses entreprises, la Cove s'est engagée dans le Fond Covid-résistance (140 000 € ont été injectés) et dans le plan de relance pour soutenir l'économie locale (450 000 €).

Le tourisme, fer de lance de l'économie locale

Parmi les priorités cette année, la Cove mise sur le tourisme, un secteur essentiel dans la région pour relancer l'activité économique. Pour cela, Jacqueline Bouyac tiendra un séminaire au printemps avec les différents élus afin de définir les objectifs de développement concernant l'office de tourisme intercommunal. Souhaitant valoriser les villages de l'intercommunalité, la Cove va mettre sur la table 800 000 € sous forme d'un fonds de concours 'petit patrimoine' pour permettre le financement de travaux de réhabilitation du patrimoine des villages. « L'objectif est de soutenir la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique local, souligne Jacqueline Bouyac. L'enjeu est aussi économique puisqu'il permet de donner un coup de pouce aux entreprises et artisans locaux qui vont travailler sur ces chantiers. » Enfin, la Cove va continuer de travailler sur l'élaboration de son plan 'climat air énergie territorial' (économies d'énergie, énergies renouvelables) et développer l'attrait touristique autour du Mont Ventoux, le Géant de Provence étant détenteur, depuis l'été dernier, du label 'Parc naturel régional'.

Grand Avignon, Ville d'Avignon : un appel à projets pour soutenir l'économie circulaire, sociale et solidaire

Dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon viennent de lancer un appel à projets partenarial baptisé 'Court-circuit' afin de soutenir, favoriser et développer l'économie circulaire, sociale et solidaire. 92 000 € (60 000 € financés par le Grand Avignon et 32 000 € financés par la ville d'Avignon) sont mobilisés pour accompagner les associations et acteurs du territoire et financer des projets.

Parmi les objectifs visés par cet appel à projets, celui d'accompagner les structures de l'Économie Sociale

Ecrit par le 5 juillet 2024

et Solidaire et de l'économie circulaire dans la reprise de leur activité mais aussi d'apporter des solutions durables répondant à des besoins nouveaux sur le territoire. L'aide financière versée par le Grand Avignon et la Ville d'Avignon se fera sous la forme d'une subvention directe, pour un montant minimum de 5 000 € et un montant maximum de 20 000 €.

Pour permettre aux acteurs de monter leur dossier, deux dates de rendus sont prévues : l'une le 16 août, la seconde le 31 octobre prochain. Plus d'informations sur www.grandavignon.fr

(vidéo) Un plan de relance pour Vaison Ventoux



Depuis deux mois, la [communauté de communes Vaison Ventoux](http://www.vaisonventoux.com) a mis en place des aides d'urgence pour soutenir les professionnels du territoire. Un bon commencement qui ne satisfait pas encore tout à fait son président Jean-Pierre Larguier, qui veut enclencher un plan inter-communal de relance de l'économie locale, « tout en tenant compte des finances de la

Ecrit par le 5 juillet 2024

communauté de communes, elles aussi impactées par la crise », précise-t-il.

■ Objectif ?

Soutenir tous les secteurs d'activité et notamment ceux du tourisme. Parmi les 3 axes prioritaires identifiés : la mise en place d'un outil de commercialisation pour faciliter l'achat en ligne de prestations touristiques sur le territoire ; le maintien de l'animation des communes pour soutenir les commerces ; appuyer l'invitation de l'office du tourisme aux entreprises de s'affilier à l'association nationale des Chèques vacances et renforcer le lien entre les producteurs locaux et les visiteurs.

■ Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Jean-Pierre Larguier propose que la communauté de communes réalise une aide exceptionnelle aux communes en prenant à sa charge 500 000€ que l'Etat réclame habituellement aux communes par le biais du FPIC, Fonds national de péréquation des ressources inter-communales et communales. Allégées de cette somme, les communes pourraient choisir le meilleur moyen de soutenir les entreprises locales comme : faire réaliser des travaux par les artisans locaux, soutenir les commerces en difficulté, engager des actions favorisant l'attractivité commerciale...

■ Tronçon de la vélo-route menant de Mollans-sur-Ouvèze à Sablet

Enfin, le président de Vaison Ventoux souligne la nécessité de réaliser, dès maintenant, la vélo-route qui reliera Mollans-sur-Ouvèze à Sablet, en passant par Vaison-la-Romaine. Il souhaite lancer le plus rapidement possible des travaux permettant de faire travailler le secteur du BTP, comme la réhabilitation du centre de loisirs.

■ Les mesures d'urgence déjà mises en place

Le fonds Covid Résistance, piloté par la Région Sud, a permis de déployer 140 000€ en faveur des petites entreprises pour des prêts à taux zéro. Les commandes groupées de masques ont permis à 115 entreprises en Vaison Ventoux de commander 26 000 masques. La déchetterie de Vaison-la-Romaine s'est maintenue ouverte pour les professionnels pendant le confinement et une période de gratuité est à présent instaurée pour les professionnels jusqu'à fin juin dans les 3 déchetteries intercommunales.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Grand Avignon : près de 900 000 € pour relancer l'économie

Séance surréaliste à la salle polyvalente de Montfavet lors du dernier conseil communautaire du Grand Avignon qui vient de se tenir mardi dernier. La séance est présidée par Patrick Vacaris, successeur de Jean-Marc Roubaud, qui joue les prolongations après le report du second tour des municipales. Alors qu'il ne brigait aucun mandat et pensait rendre son 'tablier' fin mars, le voilà entouré de 15 vice-présidents, dont certains ont perdu leur fauteuil de maire (comme Joël Granier qui espérait un 4^e mandat à Morières et qui s'est retiré de la compétition après avoir totalisé 24,61% des suffrages au 1^{er} tour). Pendant ce temps-là, la sénatrice LR (Les Républicains) Pascale Bories, nouvellement élue maire de Villeneuve-lès-Avignon avec plus de 59% des voix est discrètement assise au dernier rang... Autre bizarrerie, Jean-Firmin Bardisa battu au Pontet (23,05 %) côtoie le président Vacaris pendant que le maire RN (Rassemblement national) Joris Hébrard réélu dès le 15 mars avec 57,20 % est assis en face...

Une séance hybride

Une séance du conseil communautaire 'hybride' donc, destinée à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales face à la pandémie du coronavirus, qui a validé les 872 000 € au titre de la commande publique de masques pour la population, les 308 000 € pour le fonds Covid-résistance de la Région Sud (44% pour le commerce, 23% pour les cafés, hôtels, restaurants, 10% pour les transports, 8% pour le BTP et 3% pour l'industrie) et les 127 000 € pour le fonds de la Région Occitanie.

C'est Cécile Helle, par visio-conférence, qui a longuement présenté le plat de résistance de la séance, le plan de soutien aux acteurs économiques. En tout, 13 000 entreprises ont fait appel au chômage partiel en Vaucluse depuis le début de la crise et 13 486 ont bénéficié du fonds de solidarité de l'Etat pour faire face aux difficultés de trésorerie, à la diminution du chiffre d'affaires ou au paiement des charges fixes, sociales et fiscales.

« Rationaliser et mutualiser les moyens pour davantage de coopération et de solidarité. »

Au total, près de 900 000 € sont mobilisés par le Grand Avignon pour bâtir ce plan de soutien. « Il nous faut jouer collectif, explique Cécile Helle, 1^{re} vice-présidente. Le Grand Avignon envisage de créer une gouvernance associant tous les partenaires pour donner plus de cohérence et d'efficacité. Il faut rationaliser les moyens, les mutualiser pour davantage de coopération et de solidarité avec une plateforme inter-entreprise, *Factoryz*, qui permettra de partager, d'optimiser le fonctionnement, les investissements, les coûts salariaux, les matériels via des échanges sécurisés. Avec le télétravail, de

Ecrit par le 5 juillet 2024

nouveaux besoins immobiliers ont émergé, une réduction des surfaces de bureau, des loyers moins chers. La pépinière Créativa bénéficiera de deux mois de gratuité de loyer grâce à une subvention exceptionnelle de 45 000 €. »

Le recours aux circuits courts a été mis en exergue pour aider les agriculteurs, les viticulteurs et les artisans de bouche en faisant la promotion des lieux d'hébergement touristiques, de la vente directe à la ferme, en intensifiant la présence de produits locaux dans la grande distribution. Soutenir l'attractivité d'Avignon avec l'opération 'Nuits gagnantes', pour toute réservation d'une nuitée, une nuitée supplémentaire ouvrira un droit à 50€. Une campagne de promotion d'envergure du tourisme sera lancée pour attirer les clientèles des Région Sud, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes vers Avignon ou Villeneuve.

« Prochaine séance le 9 juillet, après le 2^e tour des élections municipales. »

Parmi les réactions à ce plan, celle de Jean-Pierre Cervantès qui s'étonne de « l'absence de rénovation thermique pour ce territoire qui compterait 30 000 bâtiments passoires. » Le candidat écologiste à la mairie d'Avignon a déroulé son programme électoral comme la gratuité des transports et il a affirmé que pendant le confinement, le taux de pollution a grimpé à cause des végétaux brûlés. « Vous n'avez pas fini de dire des 'conneries' ? », l'a interpellé par visio-conférence André Castelli, adjoint au maire d'Avignon, faisant sans doute allusion à l'absence de pollution induite par la circulation routière quasiment réduite à zéro durant cette période.

Malgré les problèmes techniques, les innombrables coupures de son et d'image de la visioconférence utilisée par une demi-douzaine d'élus, dont André Castelli, qui habite Montfavet, la délibération sera votée à l'unanimité, comme le budget en décembre 2019. Fin de partie donc pour la présidence Vacaris, tout heureux d'enfin prendre sa retraite politique, en attendant la prochaine session, le 9 juillet, avec tous les élus du Grand Avignon, y compris ceux issus du second tour des municipales du 28 juin prochain.

Mesures du plan de soutien

Pour gérer l'urgence : 308 000 € au Fonds de Soutien de la Région Sud et 127 000 € pour l'Occitanie. Pour accompagner la reprise : 108 000 € pour les services aux entreprises et 133 000 € pour favoriser l'économie de proximité et l'emploi. Pour soutenir l'attractivité de la Destination Avignon Tourisme, 196 000 €. Soit, au total : 872 000 €.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Le plongeon historique de l'économie régionale



Renaud Muselier appelle à une reprise de l'activité qui sera fera seulement si l'on accepte de reprendre le risque de vivre et de s'ouvrir à un monde qui va changer. En se dressant contre une dégradation du climat politique.

La fameuse carte de « déconfinement » ne tient aucun compte des foyers d'infection. Elle a seulement été établie en fonction de nombre de cas et de la capacité d'accueil des services de réanimation au jour 'j'. C'est ainsi que tous les cafés et restaurants du Vaucluse restent fermés alors qu'il n'y a plus aucun malade du Covid en réanimation (19 mai) et moins de 30 personnes hospitalisées. « Et maintenant, on nous parle déjà d'un rebond du virus, d'une deuxième vague et, tant qu'on y est, on n'a qu'à nous dire que tout le monde va mourir », enrage Renaud Muselier, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de 'Région de France'. Il faudra bien reprendre le risque de vivre. L'idée d'un

Ecrit par le 5 juillet 2024

déconfinement progressif s'est imposée : vont rouvrir quelques magasins, redémarrer certaines activités. Comment ces quelques petits 'peu' peuvent faire vivre un ensemble ou une société ?

« Il faut faire confiance aux gens. »

Comment peut-on tester à l'infini notre patience pour savoir quelle part minimale d'interaction humaine nous sommes prêts à accepter ? Manifestement, la France a choisi d'arrêter son économie bien plus que ses voisins comme le montre le recul actuel du PIB. « Il faut faire confiance aux gens, ne pas tout le temps s'imaginer qu'il faut les biberonner ». Sans confiance, pas de reprise de l'économie.

Comment nous retrouver ?

Intitulé « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », le plan de reprise du Conseil régional, mobilisant 1,4 milliard d'euro dont 174 M€ d'aides d'urgence aux entreprises, reste sous l'épée de Damoclès de 'M. Déconfinement'. « Je connais bien monsieur Castex qui est un homme intelligent et travailleur, ce qui est un atout. Entre parenthèses, heureusement qu'on a M.Veran et non Mme Buzin au ministère», poursuit-il. « Mais il est dans la logique du prisme parisien, de la contrainte idéologique sanitaire, du tout et son contraire, qui font que l'on n'a jamais une décision claire et tranchée ».

Dans ce contexte, le représentant des 18 régions de France remet sur le tapis la question de l'efficacité de l'action publique. Certes, les villes ont la proximité, les départements le social, les régions la compétence économique. Mais cette crise dégrade le climat politique et fait inévitablement ressurgir les tensions entre les collectivités : elle repose avec un peu plus d'acuité la question de la décentralisation.

« Tout le monde s'en mêle »

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par '3C', pour confiance, compétences, clarification » rabâche le président.

Pour la région il y a à plusieurs enjeux, dont celui de l'urgence. D'abord, donner le plus tôt possible des dates d'ouverture, faire en sorte de cibler les nouvelles clientèles du tourisme, régler la question des campings, annuler les redevances de terrasse, parce qu'il est évident que « la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques et culturelles sur les 20 milliards d'une saison classique », constate Renaud Muselier qui croit dur comme fer à la possibilité d'une vraie relance par l'initiative des élus et des citoyens. Une nouvelle campagne de promotion du tourisme (2,1 M€, un record) et le premier chèque-vacance régional vont voir le jour. A Nice, 30 kilomètres de piste cyclable ont été créées. Une centaine de chantiers ont repris dans les lycées. « Dès le 11 mai, 75% des train régionaux circulaient en heures de pointe, 40 000 masques ont été distribués dans les grandes gares et nous avons mesuré un taux de remplissage de 20% ». Le retour à la normale des TER est prévu pour la fin du mois. Mais la population reste hésitante, prise dans un cadre politique qui montre ses limites.

Ecrit par le 5 juillet 2024

« la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques. »

Que faudrait-il pour que ça marche ? Un cap stratégique, pour commencer, au plan local. Pour Renaud Muselier, le Contrat de plan Etat-région doit se transformer en plan de relance local durable, soutenu par des fonds européens supplémentaires, pour une politique de protection du climat et de relocalisation des industries.

Peu importe comment, soit par un fédéralisme, un régionalisme, une autonomie, il faudra y arriver dans un cadre national, assure l'élu. Mais nul n'est prophète en sa ville. La métropole Aix-Marseille n'a participé à aucun des dispositifs lancés par la région et le département des Bouches-du-Rhône a préféré mettre en place son propre fonds d'action économique plutôt que d'intégrer celui de la région. Seul Jean-Claude Gaudin a accepté, un jour avant la conférence de presse téléphonique de Renaud Muselier, le principe d'une convention d'aide économique commune.

Les aides apportées aux entreprises vaclusiennes

Dans le cadre du plan 'urgence entreprise' de 174 M€ à ce jour, voici le détail des aides accordées à ce jour (14 mai) à nos entreprises départementales.

Fonds National de Solidarité

Instruit par l'Etat, le premier volet de ce fonds concernant les indépendants et très petites entreprises pour une aide de 1 500 € a touché 30 000 actifs pour 36 M€.

Instruit par l'institution régionale, le second volet du Fonds de solidarité concerne les indépendants et petites entreprises pour une aide de 2 000 à 5 000 €. Ce sont près de 110 entreprises qui ont bénéficié d'un total de plus de 286 000 €.

Fonds COVID-Résistance

Le Conseil régional et la Banque des territoires ont créé ce fonds doté de 20 M€ auquel les collectivités ont été invitées à se joindre par une contribution financière de deux euros par habitants. En une semaine, 37 M€ ont été collectés au profit des entreprises et des commerces sous forme de prêts (3000 à 10 000 €) qui ont commencés à être distribués. Plus de 150 entreprises vaclusiennes ont été aidées à ce jour pour un montant global approchant le million d'euros.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Prêt Rebond

Destiné aux PME/TPE hors secteur agricole ayant au moins un bilan, ce prêt taux zéro de la BPI (10 000 à 300 000 €) a été signé par près de 20 entreprises représentant 1,5 M€ d'encours sur un total régional de 18 M€.

Région Sud Défensif

Cette subvention ou avance remboursable permet aux entreprises qui connaissent des difficultés passagères de poursuivre leurs investissements et ancrer leur activité sur le territoire. Cinq dossiers sont en cours pour près d'1,2 M€.

Région sud garantie

Aucun dossier déposé à ce jour en Vaucluse. Destiné à toutes les TPE et PME de 0 à 250 salariés, dans tous secteurs d'activité, ce dispositif de garantit des prêts bancaires de 1 000 € à 1,8 M€ à hauteur de 80%.

Les principales fédérations de bailleurs et la Caisse des dépôts ont appelé leurs adhérents à suspendre les loyers des TPE et des PME

Ecrit par le 5 juillet 2024

information

CORONAVIRUS COVID-19

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a réuni hier vendredi 20 mars à l'occasion d'une conférence téléphonique les principales fédérations de bailleurs commerciaux et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour évoquer la mise en œuvre des suspensions de loyers pour les petites entreprises en difficulté.

Les principales fédérations de bailleurs et la Caisse des dépôts et consignations ont appelé leurs adhérents à suspendre les loyers des TPE et des PME qui sont contraintes de fermer en application de l'arrêté du 15 mars 2020, et à leur proposer des échéanciers de remboursement sans pénalités, adaptés à leur situation une fois que l'activité aura repris. Ils ont également recommandé à leurs adhérents d'étudier avec bienveillance les demandes de suspension de loyers qui seraient faites par les autres entreprises touchées par la crise.

Bruno Le Maire a déclaré « *Le geste de solidarité des bailleurs commerciaux envers les locataires est exemplaire. Je les remercie de leur solidarité. En suspendant les loyers et en proposant des échéanciers de remboursement adaptés, ils soulagent la trésorerie des petites entreprises. C'est vital pour elles aujourd'hui et demain, pour les aider à redémarrer une fois que cette crise sans précédent sera passée.* »